

# NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

QUATRIÈME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

DUODI 12 Fructidor.

( Ere vulgaire. )

Lundi 29 Août 1798.

*Entrée des Français dans la ville de Bregenz, dans le Tyrol, après un combat de huit heures. — Continuation des ouvrages avancés pour le siège de Mayence. — Désarmement des troupes du cercle de Souabe par les généraux autrichiens. — Prise de plusieurs convois appartenant aux Anglais. — Nouvelles de l'armée d'Italie, annonçant la fuite précipitée de Wurmser. — Message du directoire exécutif au conseil des cinq-cents, sur l'état affligeant de nos finances.*

*Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.*

## S U I S S E.

*De Coire, (capitale du pays des Grisons), le 11 août.*

Nous apprenons, par un exprès arrivé dans le jour, que les Français, après avoir battu les Autrichiens le 9, entre Lindo & Bregenz, sont entrés dans cette dernière place & ont chassé l'ennemi jusqu'au de-là de Feldkirch. Voilà donc les républicains déjà dans le Nord du Tyrol & à portée de se joindre à l'armée du Rhin. Le comte Colloredo a été blessé mortellement dans le combat du 9, qui a duré depuis une heure après-midi jusqu'à neuf.

## B E L G I Q U E.

*De Bruxelles, le 8 fructidor.*

Les français continuent avec la plus grande activité tous les ouvrages préparatoires devant Mayence. Par-tout on élève des retranchemens formidables que l'on garnit ensuite de nombreuses batteries; la pointe du Mein, surtout, en est hérissée. Des renforts considérables de troupes arrivent à chaque instant, & l'on espère pouvoir, dans peu, presser vivement les opérations du siège. Les chaloupes canonnières du major Williams, par leur feu & leurs opérations continuelles, gênent beaucoup les assiégeans dans leurs travaux.

Quant au siège de la forteresse d'Erenbreitstein il n'avance que lentement; les batteries ennemies font un feu terrible; elles ont coulé bas ces jours passés des bateaux qui cherchoient à entrer du Rhin dans la Moselle.

Les généraux autrichiens, informés que le cercle de Souabe avoit conclu une suspension d'armes avec le général Moreau, ont désarmé les troupes de ce cercle qui se trouvoient dans leurs armées, & les ont renvoyées avec

ignominie. Cette conduite achevera de leur aliéner les princes de l'Empire.

Malgré les malheurs de la guerre il vient d'être décidé que la foire de Francfort auroit lieu comme de coutume, & que pour ne pas gêner les transactions commerciales, la garnison française quitteroit la ville pendant la durée de la foire, & qu'on ne laissera dans Francfort que très-peu de troupes pour garnir les principaux postes.

La nouvelle de la suppression des ordres monastiques décrétée par le conseil des cinq cents, n'a produit ici qu'une sensation médiocre, parce que depuis long-temps on s'y attendoit, & parce qu'enfin on s'intéresse peu aux moines actuellement. Mais ce qui a causé une satisfaction générale, c'est que le corps législatif n'a point touché au clergé séculier, comme des révolutionnaires déterminés le vouloient.

## F R A N C E.

*De Paris, le 11 fructidor.*

Les prévenus de la conspiration Babeuf, qui doivent être jugés, ainsi que Drouet, par la haute-cour de justice, sont partis de Paris l'avant-dernière nuit, & ont été conduits sous bonne & sûre garde à Vendôme.

Quelques journaux annoncent que le représentant du peuple Rouyer, a failli d'être assassiné par les terroristes de Besiers. Ces furieux l'ont assailli, en le traitant de royaliste, de chouan, de compagnon de Jesus. Le commissaire du pouvoir exécutif a reçu un coup d'épée qu'un des assassins dirigeoit contre le député. Plusieurs sont arrêtés. On ajoute que l'administration a été destituée.

On écrit de Rouen, que le 6 de ce mois, le jury de jugement a acquitté le citoyen Hubert, auteur d'une feuille périodique, intitulée le *Télégraphe*, & accusé d'avoir provoqué dans son journal le rétablissement de la constitution de 93 et l'avilissement des autorités constituées.

On répandoit hier, de nouveau, des bruits alarmans

sur l'armée d'Italie; mais l'expérience nous a appris que ces inquiétudes mensongères, semées par la malveillance, sont toujours un augure de succès; & cette observation vient encore d'être justifiée avec éclat.

On courier apporte, en ce moment, la nouvelle que Wurmser, toujours fuyant, étoit déjà, le 3 fructidor, au delà de Trente. Loin de songer à défendre le Tyrol, il se hâte d'en retirer les débris de son armée, formidable un instant & aujourd'hui à moitié détruite. On peut en juger par le passage suivant d'une lettre du général Berthier aux commissaires Salicetti & Carrau, datée de Brescia, le 2 fructidor.

« Tout va bien; l'ennemi est sur Trente; il a évacué Riva, après avoir brûlé sa marine sur le lac de Garda. Le quartier-général de Wurmser est à deux lieues au-delà de Trente. Nous nous occupons de mettre les divisions en état de marcher & de commencer une nouvelle campagne, qui doit porter à l'empereur le dernier coup ».

Suivant une gazette d'Italie, le siège de Mantoue a recommencé avec vigueur, sous la conduite du général Sahugnat.

Le directoire exécutif a adressé au conseil des cinq cents un message, en date du 6 fructidor, dont l'objet est de la plus grande importance & où il révèle des secrets bien affligeans sur l'état des finances. « Quelque douloureuse que puisse être cette révélation, dit-il, il n'est plus possible de la refuser aux circonstances alarmantes qui l'exigent.

» La solde, cette dette sacrée de la république envers les citoyens qui se dévouent pour elle, n'a pas été acquittée depuis plusieurs mois, malgré les instances du gouvernement; la trésorerie n'a pu assurer cette partie si intéressante de son service, & il ne faut en accuser que la pénurie de ses moyens.

» Tous les marchés sont suspendus par l'impossibilité où se trouve le trésor public de remplir les engagements pris avec les entrepreneurs; les approvisionnemens s'épuisent, & il ne reste aucun espoir de les renouveler; presque par-tout on a été forcé de recourir aux réquisitions; mais cette mesure dont l'emploi est toujours funeste, n'a fourni que des ressources insuffisantes, & l'exécution en est sur-tout dangereuse dans ces départemens où la guerre civile a laissé à l'agriculture de grands ravages à réparer.

» Sur plusieurs points de la république, la subsistance des troupes a été compromise; les distributions ont été rarement faites dans les proportions déterminées par la loi, & souvent elles ont été supprimées pendant plusieurs jours; le service des étapes, qui ne s'est soutenu jusqu'à ce moment que par les avances que les préposés eux-mêmes ont faites, est sur le point de manquer dans tous les départemens; enfin, c'est ici l'aveu qui coûte le plus au directoire, il est des hôpitaux où l'on a été forcé de refuser au soldat malade les alimens nécessaires au rétablissement de sa santé.

» Découragés par la désorganisation de tous les services, les employés abandonnent leur poste pour se dérober aux plaintes qui les poursuivent, & auxquelles ils ne peuvent répondre. Dans plusieurs places, des fonds affectés à d'autres destinations ont été enlevés par force des caisses publiques, pour être employés au besoin des

troupes, & ces mesures illégales ont trouvé leur excuse dans la loi impérieuse de la nécessité. Chaque jour des couriers qui se succèdent apportent au directoire & au ministre de la guerre l'annonce de quelque malheur ou la crainte d'un danger nouveau ».

#### MINISTÈRE DE LA MARINE.

Il est entré le 5 fructidor au Havre un convoi de bâtimens chargés d'approvisionnement pour le compte de la marine, & venant de Dunkerque sous l'escorte d'un lougre & de 3 canons; 2 frégates anglaises s'étant montrées à leur poursuite, le citoyen Eyriès, chef des mouvemens maritimes de ce port, donna ordre à 3 autres canonnières de la suivre en rade pour aller renforcer l'escorte du convoi & attaquer les frégates, comme ces canonnières étoient dépourvues pour le moment d'équipage. Il se présenta dans un instant plus de monde qu'il n'en falloit; chacun s'empressoit d'aller combattre l'Anglais; mais celui-ci n'a pas jugé à propos d'attendre.

Deux autres convois, composés de dix-sept transports dont quelques uns chargés pour le service du commerce & le reste pour celui de la marine, sont entrés, le premier fructidor, à Brest, escortés par plusieurs corvettes & chaloupes canonnières. L'un de ces convois venoit de l'Orient, & l'autre de Port-Malo.

Le corsaire le *Victorieux*, de Dunkerque, a pris aux environs de Portsmouth & conduit à Dieppe le slop anglais l'*Athalante*.

La *Minerve*, capitaine Ford, se rendant de la Martinique à Saint-Thomas; l'*Agnès*, capitaine Hogg, tournant de Gothenbourg à Montrose; l'*Elizabeth*, capitaine Grant, expédié de Portsmouth pour la Barbade, ont été capturés par des corsaires français.

Le corsaire le *Requin* vient de conduire à Cherbourg un brick anglais allant à Ténérife, richement chargé de far & de balotage. C'est la dixième prise faite par ce corsaire en 25 jours de course.

#### Aux Rédacteurs des Nouvelles Politiques.

Peu de personnes se rappellent que le 2 mars 1785 le fameux aéronaute Blanchard avoit attiré au Champ-de-Mars un concours immense de peuple pour y être témoin de son ascension dans un ballon. Tout étant disposé pour l'exécution vers midi, Blanchard se préparoit à monter dans la gondole, lorsqu'un jeune élève de l'École Militaire s'y élança l'épée à la main, dans l'intention de faire le voyage avec lui. Blanchard ne vouloit pas y consentir; mais ni ses instances, ni les prières des assistans, dont cet incident contraríoit la curiosité, ne purent détourner le jeune homme de son dessein. On alla en avertir le gouverneur de l'École Militaire, qui donna ordre de faire descendre du ballon le petit obstiné; il refusa encore d'obéir; il tenta même de courir avec son épée la corde qui retenoit le ballon à la terre; on l'en empêcha, & le ci-devant comte de Valenciennes alla le saisir au corps & l'arracha de force de la gondole. Malgré l'impatience que son obstination avoit donnée au public, on ne pût voir sans un vif intérêt cet événement de sa jeunesse. Cet événement occupoit tout Paris; on l'a oublié depuis, parce que tout s'oublie. Savez-vous, citoyens, qui étoit ce jeune aventurier qui montra tant de résolution & de courage? C'étoit Buonaparte. Ce trait rappelle l'enfance d'Alcibiade.

aimé à retrouver dans la jeunesse des hommes qui se sont distingués par de grandes choses, des actions qui étoient le présage de leur destinée & de leur gloire.

Lettres de MIRABEAU à CHAMFORT, &c. A Paris, chez le directeur de la *Décade Philosophique*, rue Thérèse, butte des Moulins; & chez DUPONT, rue de la Loi, n°. 1231. in-8°. de 140 pages. Prix, cinquante sols.

Cicéron ne marquoit pas plus d'égards à Atticus, ni Sévigné plus de tendresse à sa fille, que n'en marque Mirabeau à Champfort, dans le passage suivant, pag. 46 & dans d'autres de ces lettres.

« Ce n'est pas que votre état soit alarmant; mais vous souffrez. » Eh, mon dieu! n'est-ce donc rien de souffrir? C'est presque tout, dans un passage si court & si incertain. Mon ami, vous ne pouvez écrire; je ne veux pas que vous écriviez, à moins que ce ne soit deux lignes, qui me rassurent par la vue de vos caractères..... » O mon digne Champfort! combien les bonnes gens sont des êtres d'habitude! & combien vous avez peu besoin de cet attrait d'habitude pour être nécessaire à ceux dont vous avez daigné vous faire connoître. Je sens qu'en vous perdant je perds toutes mes forces; on m'a ravi mes flèches.

Les gens de bien sont étonnés d'entendre parler cette langue là à Mirabeau. C'est presque un scandale. Mais on se rappelle que l'imagination remplace tout en apparence & pour un tems, même l'amitié; & que certaines gens semblent avoir dans leur esprit l'équivalent d'un cœur.

M. Dupont, qui a bien connu Mirabeau, en fait le portrait dans le numéro 266 de *l'Historien*, avec finesse & sans humeur. C'est à propos de ces mêmes lettres. « Mirabeau étoit malheureux & perdoit tout à la fois; il cherchoit à plaire; c'étoit un besoin de sa position; c'en étoit un aussi de son ambition. Il a tous les jours été caressant & même flatteur. C'est ainsi qu'il s'attachoit à la multitude d'hommes d'esprit qui ont travaillé à ses ouvrages. (Et c'est ainsi que, quand il perdoit quelque tems Champfort, on lui enlevait une de ses flèches.)

*l'Historien* continue. « J'ai, comme un autre, trois ou quatre cents lettres de lui, d'après lesquelles il n'a tenu qu'à mourir; mais me croire le premier homme du monde & l'ami le plus nécessaire à son bonheur.

» Mais hélas! à Champfort il en disoit autant.

« Et autant aussi à tant d'autres ». Ce dernier trait est bien vrai. Nous avons vu en original & ensuite lu, imprimées chez Desnoine, en 1789, quelques lettres à Rougemont, lieutenant de roi à Valenciennes; à ce même Rougemont dont il fait un portrait hideux dans ses *Prisons d'Etat*: il lui prodiguoit les expressions de la plus tendre reconnaissance.

« Ce n'étoit pas entièrement fausseté. Mirabeau étoit le premier à l'illusion qu'il vouloit faire; il étoit comédien, ou pour mieux dire *tragédien*; il entroit parfaitement dans son rôle; il étoit ému, il parloit, il écrivoit, il pleuroit de bonne foi; mais le lendemain il jouoit un autre rôle & traitoit quelquefois fort mal son ami de la veille devant son ami du jour. (On en voit un exemple à la page 27). M. Dupont termine gaiement: « Mirabeau étoit né prince & GRAND PRINCE. »

Les finances du grand prince étant fort souvent en désordre, il en parle dans ses lettres. Il y est question de sa dépense, qui étoit alors en faveur d'une maîtresse charmante suivant *l'Historien*; de ses embarras causés par ses procès avec son père & sa mère; de ses ressources, qui étoient des spéculations typographiques. Il n'auroit pas été fâché de spéculer aussi sur la générosité de ses amis; mais il se plaint qu'il n'y a point de véritable amitié au sein de la turbulence des affaires et de la vie dissipée des villes; & il remarque que nous avons en France un assez vilain proverbe, mais des plus vrais, *ami jusqu'à la bourse*.

Cinq ou six de ces lettres sont datées de Londres, & l'on peut bien croire qu'il y parle de l'Angleterre avec intérêt, quoique cela n'ait point l'air d'une relation ni d'un traité *ex professo*. Ce sont quelques mots, quelques phrases qui échappent sans préparation de cette tête vraiment politique. Tout n'est pas neuf dans ses observations; peu de choses même y sont neuves (comme dans tous ses ouvrages), mais toutes lui appartiennent. Mirabeau est chez lui quand il se trouve dans une terre politique & savante, telle que l'Angleterre. Il la contemple avec amour dans sa treizième lettre; il la juge avec sévérité quelques mois après, & conclut que le *terroir du vin l'emporte sur celui du charbon de terre, même par son influence sur le moral*. Puis s'élevant aux idées générales, il s'écrie:

« Mais qu'est-ce donc que la liberté, puisque le peu qui s'en trouve dans une ou deux bonnes loix, place au premier rang un peuple si peu favorisé par la nature? Que ne peut pas une constitution, puisque celle-ci, quoiqu'incomplète & défectueuse, sauve & sauvera encore quelque tems le peuple le plus corrompu de la terre de sa propre corruption? Quelle n'est pas l'influence d'un petit nombre de données favorables à l'espèce humaine, puisque ce peuple ignorant, superstitieux, entêté, (car il est tout cela) cupide & très-voisin de la foi punique, vaut mieux que la plupart des peuples connus, parce qu'il a quelque liberté civile? Cela est admirable, mon ami, pour l'homme qui pense & qui a réfléchi sur la nature des choses; & c'est un problème insoluble pour les autres ».

Ce peu de lignes méritoit seul à Mirabeau l'honneur de siéger dans une assemblée de législateurs, dont tant de choses d'ailleurs pouvoient l'exclure.

On apperçoit l'homme d'état dans ce petit mot, qu'il dit comme à Poreille de Champfort: « Ces sublimes formalités de l'inquisition appellent l'Amirauté, sont inutiles à toute autre chose qu'à faire gagner de l'argent aux huissiers visiteurs. Digne résultat de toute législation réglementaire! »

On le reconnoît bien plus dans cet autre que le lecteur commentera s'il veut « l'art d'ôter la raison pour ensuite argumenter de la folie, est l'art des coupables gouvernans. Cela établi, qu'importe de détailler les convulsions de l'infortuné, dont on a irrité les nerfs par un breuvage? »

On trouve, chemin faisant, ce charmant apologue de Sadi, qui peut servir à la consolation de beaucoup de gens de mérite, depuis le célèbre Adanson jusqu'à d'anciens militaires, gens de lettres, &c. « Je n'étois toujours plaint des outrages du sort & de la dureté des hommes; je n'avois point de souliers & je manquois d'argent pour en acheter. J'allai à la mosquée de Damas; je vis un homme qui n'avoit point de jambes; je louai Dieu, & ne me plaignis plus de manquer de souliers ».

Dans les dernières lettres, il est question de la copie qu'on fit du *Discours sur les Académies*, par Champfort. Mirabeau l'appelle une excellente *Lucianide*. Cet ouvrage plaisoit fort à tous deux. Mirabeau y étoit vengé d'être resté si long-tems sans pouvoir aspirer à être rien,

pas même académicien,

& Champfort d'avoir eu à solliciter long-tems l'honneur de l'être. Ce n'étoit pas impunément qu'on faisoit du bien à Champfort. D'ailleurs, un honneur partagé lui paroissoit trop vulgaire, & n'étoit plus une distinction dont il pût se parer. On se rappelle son mot à Ducis, qui se disposoit à recevoir l'ordre de Saint-Michel: *Que feras-tu de ce cordon noir? tu ne l'auras pas plutôt qu'il faudra le porter*.

## CORPS LÉGISLATIF.

### CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen MURATRE.

Séance du 10 fructidor.

Sur le rapport de Lebrun, au nom d'une commission, le conseil approuve une résolution qui autorise le directeur à abandonner au citoyen Droz, en paiement de ses découvertes & travaux tendans à la perfection & à la célérité de la fabrication des monnoies, une maison située rue Hautefeuille, provenant de l'émigré Saint-Vincent.

Marragen, au nom d'une autre commission, propose d'approuver une résolution qui autorise l'administration municipale de Rouen à disposer de terrains nationaux pour le redressement de la rue Chassellevre.

La résolution est approuvée.

Lacoste, au nom d'une commission, propose de rejeter la résolution qui attribuoit aux huissiers-audienciers le droit de signifier exclusivement à tous autres les citations, jugemens & autres actes dans la commune où siège le tribunal auquel ils sont attachés.

La commission a trouvé que ce seroit accorder un privilège exclusif à quelques citoyens, au préjudice des autres; que d'ailleurs ce seroit gêner la confiance des parties que de les obliger à se servir de tel homme plutôt

que de tel autre; que ce seroit leur donner des alarmes sur leurs intérêts, car il pourroit arriver souvent que l'huissier qu'elles auroient été obligées de choisir, fût lié avec leurs parties adverses.

Le conseil rejette la résolution.

Le conseil reçoit & approuve une autre résolution qui porte que le cours des mandats sera réglé sans avoir égard aux fractions.

Le conseil approuve deux autres résolutions; l'une accorde un mois pour payer en mandats valeur nominale l'arriéré des contributions de l'an 3. Passé ce tems, elles devront être payées en numéraire ou mandats au cours.

L'autre autorise le gouvernement à acheter des auteurs de livres élémentaires qui ont obtenu le suffrage du jury des arts, le nombre d'exemplaires suffisant pour les écoles primaires, ou à faire imprimer ces livres à l'imprimerie de la République, si les auteurs y consentent.

#### C O N S E I L D E S C I N Q - C E N T S .

Présidence du citoyen PASTORET.

Séance du 11 fructidor.

Le conseil adopte le projet de résolution ajourné il y a quelques jours, & qui autorise les prêtres réclus à jouir de leurs biens. Bellioi fait à cette occasion un tableau déchirant des maux auxquels ces malheureux sont en proie; plusieurs ont été enfermés quoiqu'ils aient prêté le serment de fidélité à la République & ils ne sont pas nourris: aussi vendent-ils jusqu'à leurs chemises.

Dumolard fait sentir qu'il seroit tems de ne plus punir des citoyens qui ne sont convaincus d'aucun crime: il demande & le conseil arrête qu'il sera fait un message au directoire pour qu'il fasse connoître le nombre des prêtres mis en réclusion, les motifs qui les y ont fait mettre, & quel traitement ils éprouvent.

Le conseil reprend la discussion sur l'amnistie générale: Siméon la regarde comme un outrage à la justice & demandent que le vol & l'assassinat soient exceptés de la loi du 4 brumaire.

Daunou prononce en faveur de l'amnistie un discours éloquent, dont le conseil a ordonné l'impression à l'unanimité. Il la regarde comme le seul moyen d'éteindre les haines, d'arrêter les vengeances; or, la vengeance est ce qu'il y a de plus révolutionnaire: il faut donc l'amnistie si nous voulons la constitution; mais l'orateur propose quelques amendemens, entre autres que l'action en restitution reste intacte.

Eschasseriaux émet une opinion contraire.

Louvet parle pour l'amnistie, mais sa mémoire l'a mal servi & son esprit n'y a pas suppléé. Il a donné au conseil une scène qui n'a pas été sans quelque intérêt.

Soit qu'il eût mal appris son discours, ou qu'en parlant de clémence il se fit un effort qu'il ne pouvoit pas soutenir, à peine avoit-il prononcé quelques phrases qu'il est resté court. Il attend, il cherche, il balbutie; il porte sa main à son front, son mouchoir à sa bouche, gesticule sans rien dire; tout le monde croit qu'il va tirer son cahier, mais il aime mieux quitter la tribune; on descendant il trebuché, on craint qu'il ne se trouve

mal; un huissier court à lui & le conduit au bureau d'un secrétaire rédacteur. Là, il se recueille, rappelle ses sens & ses idées & écrit quelques notes. Il reparoit ensuite à la tribune & poursuit; mais sa tête n'étoit pas remise; le plus grand désordre régnoit dans son discours; il parle d'un génie diviseur; des anglais; des autrichiens; des émigrés; il peint les cavernes où il a erré; ce qu'on souffre de la faim, de la soif, de l'intempérie de l'air, loin de sa femme, de ses enfans... Puis ce sont des générations de sang qui se transmettent du sang, & nos ennemis qui ouvriront le cadavre du dernier patriote pour chercher dans ses veines legerme de ce qu'ils appellent le féau de la révolution....

Et tout cela étoit débité d'un ton si ému, si touchant, que le conseil plusieurs fois a éclaté de rire.

Louvet conclut enfin comme Daunou.

Un membre parle encore contre le projet, & la suite de la discussion est ajournée à demain.

#### C O N S E I L D E S A N C I E N S .

Séance du 11 fructidor.

Le conseil approuve, sur le rapport de Liborel, la résolution qui annule, comme illégale, l'élection faite par la commune de Manléon, département des Basses-Pyrénées, d'un juge de paix, de ses assesseurs & du président de l'administration municipale.

Après avoir entendu le rapport de Bonnesœur, le conseil approuve une autre résolution qui casse, comme irrégulière, l'élection faite par la commune de Hall, canton d'Harfleur, d'un agent municipal & de son adjoint.

Sur le rapport de Cornilleau, le conseil approuve également une résolution relative à la pétition des administrateurs de la commune d'Auriol, département de la Drome tendant à obtenir du corps législatif la conservation d'un édifice national qui leur a été accordé par un arrêté du représentant du peuple Boisset, pour y renfermer les prisonniers.

Bréard, au nom d'une autre commission, fait approuver la résolution qui porte que les biens nationaux soumissionnés qui sont employés au service militaire, ne seront point adjudés aux soumissionnaires.

Cette résolution ne fait qu'exécuter la loi du 23 ventôse, qui avoit excepté de la vente les bâtimens qui avoient cette destination.

Bourse du 11 fructidor.

Mandat, 2 l. 9 s., 8 s.  $\frac{1}{2}$ , 10 s.

*Abrocome et Anthéa*, histoire épique, traduite de Xénophon, 2 vol. in-18 avec figures, 1 liv. 16 sols franc de port.

*La dernière Héloïse ou Lettres de Julie Salisbury*, nouvelle éditée avec fig., 1 vol. in-18; 1 liv. 10 sols franc de port.

*Lettres d'Yorick à Blisa*, par Sterne, 1 vol. in-18, avec fig.; 1 liv. 10 sols fr. de port.

*L'Arcadie*, par Bernardin de Saint-Pierre, 1 vol. in-18, avec gravures; 1 liv. 16 s. franc de port.

*Les aventures de Messire Anselme*, nouv. édit., 4 gros volumes in-8°; ornés de belles gravures; 13 liv. 10 sols fr. de port.

A Paris, chez Lucet, rue Montmartre, numéros 94 & 106, vis-à-vis la rue Saint-Joseph.